

Annexe : réponse à votre questionnaire

Rétrécissement(s) de l'espace de la société civile et des libertés collectives :

1. Oui, je suis opposé notamment à l'utilisation de fonds européens pour financer des régimes autoritaires sans aucune garantie de démocratisation et de protection des droits humains. Ainsi, je m'opposerai au versement de fonds européens à la Turquie étant donnée les dérives autoritaires de ce pays qui n'a pas vocation à rejoindre l'Union Européenne.
2. Avec Stéphanie Gibaud, lanceuse d'alerte dans l'affaire UBS et n°2 de ma liste, nous serons en première ligne pour défendre les lanceurs d'alerte. Je me suis engagé de longue date en faveur de la protection de la société civile et notamment des ONG humanitaires et surtout des lanceurs d'alertes. On le voit bien avec l'affaire Assange où l'UE qui est censée avoir adopté des mesures de protection des lanceurs d'alerte n'a porté que peu d'intérêt à l'avenir de Julian Assange. Le Conseil Européen et le Parlement doivent s'opposer à son extradition vers les Etats-Unis où il risque la peine à perpétuité voire la peine capitale.

Migration – mobilité – asile

1. La question migratoire doit être envisagée sous tous les angles. Lors de la crise de 2015, les services de renseignement ainsi que de nombreux universitaires ont fait un constat : on ne sait pas qui passe la frontière. Ainsi, l'Europe n'a jamais su faire la différence entre migrants économiques et demandeurs d'asile tout comme il lui était impossible d'identifier d'éventuels délinquants, criminels, terroristes et criminels de guerre utilisant les voies migratoires. Le droit d'asile est individuel et non collectif. Il a été détourné notamment par l'Allemagne pour se fournir en main d'œuvre bon marché et expulsable à souhait. Il faut réglementer l'immigration et rétablir un contrôle aux frontières nationales.
2. Je souhaite encadrer l'aide au développement dans des contrats de co-développement avec des moyens, des objectifs et des critères d'évaluation. L'aide au développement peut aider, dans le cadre de ces contrats, à éviter l'exil de centaines de milliers de personnes par une vraie politique de développement de leur pays.
3. Il faut réorganiser les migrations de façon à ce que les attributions de visa et document de séjour ne soient plus attribués en France et en Europe mais

DEBOUT LA FRANCE !

Mme Marion ISVI
Directrice Exécutive
REF-Réseau Euromed France
80, rue de Paris
93100 Montreuil

Madame la Directrice Exécutive,

J'ai le plaisir de vous informer de la bonne réception de votre courrier du 29 avril dernier. Je vous remercie de nous convier à prendre part à votre questionnaire, qui est un exercice intéressant de démocratie. Je salue la pluralité et la diversité de ce questionnaire qui incite à une réflexion poussée sur des sujets importants comme les migrations, l'égalité femme-homme, la gestion de l'eau et la jeunesse.

Comme vous, je partage l'ambition de refaire de la mer Méditerranée un espace de paix, d'échange et de prospérité. Cette mer ne doit plus être ce dramatique et honteux cimetière où périssent un nombre inacceptable de personnes. J'ai toujours soutenu le dialogue euro-méditerranéen qui est une nécessité pour participer au développement des pays riverains de cet espace. Ce développement est le seul facteur possible de stabilisation de la région, unique moyen d'assurer le contrôle des flux de migration.

Je refuse l'Union Européenne qui ne parle que d'UE à longueur de journée, oubliant les autres régions, oubliant le monde, je souhaite une Europe des nations et des projets qui puisse travailler avec les autres régions du monde. Mais je refuse aussi l'idéologie mortifère qui cherche l'effacement des frontières et des nations, qui ne souhaite que le laissez-faire qui exploite les peuples, les met en concurrence sur l'autel de la mondialisation et du profit : Je veux une Europe des projets et des coopérations qui s'associe avec les pays d'Afrique et ses voisins de la méditerranée non pour leur prendre leurs forces vives, leurs jeunesse, leurs talents mais pour travailler ensemble au développement de l'Europe et de l'Afrique.

Je me permets de conclure en vous faisant part de mon incompréhension autour de la question 3 de votre questionnaire sur la question palestinienne. L'opposition que vous demandez revient à autoriser les propos et actes antisémites au nom de l'opposition à l'Etat d'Israël. C'est purement inacceptable.

Vous pourrez trouver, Madame, nos réponses en annexe. Je reste à votre disposition pour toute demande complémentaire.

Fidèlement,



Nicolas Dupont-Aignan
Député de l'Essonne
Président de Debout La France
Tête de liste aux élections européennes 2019

DEBOUT LA FRANCE!

dans les pays de départ via les Ambassades et Consulats. C'est l'un des moyens pour sécuriser les départs pour les immigrés et assurer un vrai contrôle de l'immigration.

4. Il faut séparer deux types d'aide aux migrants. D'un côté, ceux qui aident à l'entrée illégale de personnes sur le territoire national doivent être poursuivies et condamnées. Celles qui assurent un accueil ponctuel, charitable par un toit, de la nourriture ou des soins aux migrants illégaux ne doivent pas être poursuivies si elles n'en tirent pas commerce, bénéfice ou pour des raisons politiques.

Jeunesse méditerranéenne et participation des jeunes

1. Oui, la jeunesse doit être partie prenante des projets des pays européens. Si on veut que la jeunesse cesse de venir gonfler les chiffres de l'abstention, il faut les encourager à participer à l'élaboration des politiques publiques.
2. Il faut définir clairement les besoins de notre jeunesse. Alors que la France a un problème de formation professionnelle de ses jeunes, on continue à mettre toujours plus d'argent dans des programmes notamment le corps européen de solidarité qui profitent à une minorité de jeune sans apporter de formation concrète.

Droits culturels

1. Au-delà des droits culturels, il y a les droits humains fondamentaux garantis par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Ils doivent être respectés et garantis. Concernant les droits culturels, ils doivent être garantis pour le respect des identités locales. Toutefois, ces droits ne sauraient être supérieurs aux droits humains ni aux législations nationales. Il faut lutter contre les dérives communautaristes et respecter la culture nationale avant tout. En France, la culture française s'est créée par un mélange des cultures régionales, de nos racines chrétiennes et de notre histoire républicaine. Si nous reconnaissons différentes cultures régionales, les « droits culturels » ne sauraient remettre en question l'indivisibilité de la nation et le principe selon lequel la République ne reconnaît aucune « *distinction d'origine, de race ou de religion* ».

DEBOUT LA FRANCE !

2. Nous estimons que la politique migratoire doit dépendre des Etats. C'est donc aux Etats et non à l'UE de délivrer des visas au cas par cas selon les objectifs d'immigration fixé par les Etats.

Egalité femmes-hommes :

1. Oui, Debout la France s'engage à défendre toute mesure en faveur de la lutte et la prévention des violences contre les Femmes. Grâce à Marie-Jo Zimmermann, N°4 de notre liste et ex-députée LR qui a rompu avec M. Bellamy pour ses positions anti-avortement, qui a été rapporteure de l'Observatoire de la parité et militante féministe, nous aurons l'expertise nécessaire pour mener à bien cet engagement.
2. Je suis opposé à ce que l'Union Européenne soit signataire d'accords internationaux. Je suis toutefois attentif à la Convention d'Istanbul concernant les violences envers les femmes avec une réserve sur l'article 4 qui comporte une disposition visant à confondre les définitions de migrant et de réfugiés.
3. Je suis favorable à cette représentation paritaire à l'instar de ce qu'a fait notre candidate Marie-Jo Zimmermann avec la loi Zimmermann-Copé.

Reconnaissance de l'Etat de Palestine :

1. Comme gaulliste, je défends le droit des peuples à disposer de leur avenir mais je défends aussi le droit international et suis partisan du respect des résolutions de l'ONU. Les violences doivent être condamnées de toute part au profit d'un dialogue de paix qui puisse aboutir à la normalisation des relations israélo-palestiniennes.
2. Comme rappelé précédemment, je suis opposé à ce que l'UE ait une compétence diplomatique.
3. La rédaction de la définition de l'antisémitisme par l'IHRA est convenable et ne porte pas atteinte à la liberté d'expression sur la question palestinienne. Comme je l'ai écrit précédemment, il est inacceptable de confondre la politique israélienne et la religion juive. La critique de la politique de Benjamin Netanyahu ne saurait autoriser l'antisémitisme.

DEBOUT LA FRANCE !

4. Je suis favorable à un dialogue de paix entre Israël et la Palestine qui aboutisse à la mise en place de la solution des deux Etats. Israël doit arrêter le blocus mais la Palestine doit se doter d'institutions démocratiques fortes et mettre un terme à l'influence du Hamas et des organisations terroristes qui prennent en otage les Palestiniens et qui perpétuent la guerre contre Israël.

Préservation et gestion durable de la ressource en eau :

1. Oui, je soutiendrai la modernisation des systèmes de production et de recyclage des eaux afin d'assurer un meilleur développement durable.
2. Dans le cadre de mon projet d'Europe des Nations et des projets, je souhaite faire de l'Europe un pilier de la recherche et de l'investissement dans les sciences. La question des ressources naturelles et de l'eau pourra être un de ces projets scientifique.
3. Oui.

Vote des étrangers aux élections locales :

1. Non, la citoyenneté est indissociable de la nationalité. Il n'y a pas de citoyenneté européenne puisqu'il n'y a pas de nation européenne. Je suis donc défavorable au droit de vote et d'éligibilité des étrangers en France.
2. Oui, mais dans un cadre national. J'ai par ailleurs défendu la mise en place du référendum d'initiative populaire en France dès 2012 pour permettre une meilleure participation des citoyens.

Education et citoyenneté :

1. Oui, je m'engage à défendre l'ODD 4 au niveau national ainsi que dans les politiques de co-développement.

DEBOUT LA FRANCE !

2. Comme déjà cité précédemment, je suis opposé à l'idée d'une citoyenneté européenne et donc d'une citoyenneté mondiale. On ne peut pas séparer la citoyenneté de la nation.